

Une alternative sûre et sensée

Géré par nos services internes, le FNB Fidelity Advantage Bitcoin^{MD} (le « FNB ») procure un stockage sécurisé de bitcoins. Il permet d'obtenir une exposition au bitcoin et de diversifier votre portefeuille au moyen de la cryptomonnaie la plus répandue dans le monde. De plus, il est admissible au REER et au CELI. Et puisqu'il s'agit d'un produit Fidelity, c'est vous qui récoltez les avantages.

Disponible sous forme de FNB et de Fonds FNB. Le Fonds FNB investit tous ses actifs dans le FNB.

Pourquoi investir dans ce FNB?



Permet d'investir directement dans le bitcoin, qui est stocké en toute sécurité par les services internes de Fidelity.



Offre une exposition à l'une des monnaies virtuelles les plus précieuses au monde.



Peut diversifier un portefeuille traditionnel et procurer des rendements potentiellement non corrélés.



Admissible aux comptes enregistrés, y compris le REER et le CELI.



Pourquoi ajouter du bitcoin à votre portefeuille?

- Procure une occasion de croissance dans le secteur technologique.
- Accroît la diversification dans le portefeuille.
- Permet d'investir dans une réserve potentielle de valeur.

Volatilité

Historiquement, les cryptomonnaies ont fait preuve d'une grande volatilité. Toute stratégie de placement doit être évaluée en fonction des objectifs de placement et de la tolérance au risque de l'investisseur.

Investir avec Fidelity

Stockage sécurisé

En choisissant d'investir avec Fidelity, vous avez accès à un service de garde de valeurs de calibre institutionnel. Le processus de stockage implique des niveaux rigoureux de contrôles informatiques, opérationnels et physiques qui visent à renforcer la sécurité maximale des actifs sous garde comme les contrôles d'accès et l'approbation par plusieurs personnes et les salles de stockage avec blocage des radiofréquences.

Engagement à long terme

Chez Fidelity, notre planification se fonde sur une vision à long terme et nous ne visons pas seulement des résultats à courte échéance. Depuis plus de 30 ans, nous nous appuyons sur la recherche fondamentale tout en faisant preuve d'innovation dans notre quête de rendement.

Accès à un écosystème en pleine croissance

La plateforme de cryptomonnaie utilisée par Fidelity est conçue pour répondre à nos normes. Elle permet d'obtenir une exposition à la cryptomonnaie la plus répandue dans le monde et d'offrir un nouveau produit aux investisseurs.

Codes des fonds

FNB	SYMBOLE BOURSIER	FRAIS DE GESTION*
FNB Fidelity Advantage Bitcoin	\$ CA : FBTC \$ US : FBTC.U	0,39 %

FONDS COMMUN DE PLACEMENT	SÉRIE F – SF		SÉRIE B – FSI	
	CODE	FRAIS DE GESTION*	CODE	FRAIS DE GESTION*
Fonds Fidelity FNB Advantage Bitcoin	\$ CA : 7242 \$ US : 7244	0,39 %	\$ CA : 7241 \$ US : 7243	0,89 %

* Étant donné que le Fonds FNB investit directement dans le FNB, le RFG du FNB est imputé au Fonds FNB. Le RFG pour la série F est estimé à 0,54 % et celui pour la série B est estimé à 1,12 %. De plus, le Fonds FNB paie des frais d'administration fixes et certains coûts afférents (décrits dans le prospectus simplifié du Fonds FNB).

Pour plus de renseignements, visitez fidelity.ca/FNB-bitcoin



Tout placement dans un fonds commun de placement ou un FNB peut donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion, des frais de courtage et des charges. Veuillez lire le prospectus du fonds commun de placement ou du FNB avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur le placement. Les fonds communs de placement et les FNB ne sont pas garantis. Leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment, et les investisseurs pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Le rendement passé pourrait ou non être reproduit.

Les énoncés aux présentes sont fondés sur des renseignements jugés fiables et sont uniquement fournis à titre informatif. Si ces renseignements reposent sur de l'information provenant, en tout ou en partie, de tiers, il nous est impossible de garantir qu'ils sont en tout temps exacts, complets et à jour. Ils ne peuvent être interprétés comme des conseils en placement ni comme des conseils d'ordre juridique ou fiscal, et ils ne constituent ni une offre ni une sollicitation d'achat. Les graphiques et les tableaux sont uniquement présentés à titre d'exemple et ne visent pas à refléter les valeurs ni les rendements futurs d'un placement dans un fonds ou dans un portefeuille, quel qu'il soit. Toute stratégie de placement doit être évaluée en fonction des objectifs de placement et de la tolérance au risque de l'investisseur. Fidelity Investments Canada s.r.i. et ses sociétés affiliées et entités apparentées ne peuvent être tenues responsables de quelque erreur ou omission éventuelle ni de quelque perte ou dommage subi.

Le FNB Fidelity Advantage Bitcoin vise à investir dans le bitcoin. Le Fonds Fidelity FNB Advantage Bitcoin investit dans le FNB Fidelity Advantage Bitcoin. Ces fonds ne spéculent pas sur les fluctuations à court terme du cours du bitcoin. Compte tenu de la nature spéculative du bitcoin et de la volatilité du marché du bitcoin, le risque que ces fonds ne soient pas en mesure d'atteindre leur objectif de placement est considérable. Un placement dans ces fonds n'est pas censé constituer un programme d'investissement complet et ne convient qu'aux investisseurs qui sont en mesure d'absorber la perte d'une partie ou de la totalité de leur placement. Un placement dans ces fonds est considéré comme un placement à risque élevé.

FNB Fidelity Advantage Bitcoin et Fonds Fidelity FNB Advantage Bitcoin sont des marques déposées de Fidelity Investments Canada s.r.i.

Le 12 janvier 2024, les frais de gestion de la série B et de la série F du Fonds Fidelity FNB Advantage Bitcoin^{MD} (le Fonds FNB), qui investit directement dans le FNB Fidelity Advantage Bitcoin^{MD} (le FNB), sont passés de 0,90 % à 0,89 % (série B) et de 0,40 % à 0,39 % (série F). De plus, certaines charges du FNB qui seraient reflétées dans le ratio des frais de gestion (RFG) du Fonds FNB ont été réduites. Par conséquent, le RFG de la série B et de la série F du Fonds FNB sera moins élevé à l'avenir et il est estimé à 1,12 % (série B) et à 0,54 % (série F), incluant la TVH, sur une base annualisée. Le total des frais du Fonds FNB, y compris les frais de gestion, les frais d'administration fixes, la TVH, les coûts d'opérations de portefeuille et les charges, sera indiqué dans son rapport de la direction sur le rendement du fonds, qui est publié sur une base semestrielle.

Le 12 janvier 2024, les frais de gestion du FNB sont passés de 0,40 % à 0,39 %, et certaines charges qui lui sont imputées ont également été réduites. Par conséquent, le ratio des frais de gestion (RFG) du FNB sera moins élevé à l'avenir et il est estimé à 0,44 % (incluant la TVH), sur une base annualisée. Le total des frais du FNB, y compris les frais de gestion, la TVH, les coûts d'opérations de portefeuille et les charges, sera indiqué dans son rapport de la direction sur le rendement du fonds, qui est publié sur une base semestrielle.

